



Bruxelles, le 15 juillet 2009

La face cachée de la naissance des Francofolies de Spa

Après quinze années d'existence des Francofolies de Spa, Marc Radelet publie un ouvrage consacré à « L'aventure Francofolies de Spa » et de très nombreuses émissions et publications évoquent cet événement. De notre point de vue, la naissance du festival est à chaque fois occultée. Il nous semble important, ne fût-ce que par respect pour les pionniers du festival, de restaurer les faits historiques liés à la création des « Francofolies ».

Marc Radelet cite à deux reprises Athanor Production dans son livre mais passe sous silence le rôle majeur et fondateur qu'a joué cette structure. Soit, nous le faisons à sa place.

Athanor Production est une asbl qui entre 1989 et 1996 a soutenu, produit, diffusé, administré des projets artistiques contemporains dans le domaine des arts de la scène.

En octobre 1992, elle décide de mettre en place un festival de chanson d'envergure en Communauté française, afin de créer une plate-forme de lancement pour les artistes, avec une ouverture nationale et internationale. Après avoir pris contact avec Pierre Collard-Bovy, elle s'associa avec lui et initia les premières démarches qui devaient définir l'identité du festival et son lieu d'accueil. C'est Michel Durieux qui travaillait depuis deux années au sein d'Athanor Production qui fut mandaté pour porter ce projet au nom de l'asbl.

L'été 1993, après maintes démarches et après avoir bravé les peurs et les scepticismes face à une entreprise si innovante, nous confirmons notre choix de créer le festival dans la ville de Spa, avec le label « Francofolies » de La Rochelle.

Très vite, nous mettons en place une nouvelle structure, l'asbl Francorizon, qui a pour mission l'organisation du festival et dont le siège social est dans les bureaux d'Athanor.

Commence alors un travail d'équipe très intense et souvent bénévole. Il ne suffit pas de vouloir, il faut encore trouver les financements !

Pour le montage de production de cette première édition, nous nous associons avec Impact Diffusion qui prendra en charge la recherche de sponsoring et les relations publiques.

Jean Steffens (Impact Diffusion) sera également administrateur de Francorizon avec Pierre Collard-Bovy et Michel Durieux. Mais au sein de Francorizon, c'est Pierre Collard-Bovy et Michel Durieux qui sont les coordinateurs du projet.

Francorizon délègue à Athanor la recherche de financement public, la programmation artistique, la communication avec les professionnels.

Une fois les financements trouvés, en mars 1994, une association momentanée civile entre Francorizon et l'Office du Tourisme, du Thermalisme et des Fêtes de Spa, précise le

partenariat avec la ville qui devient coorganisatrice du festival et assume la gestion administrative, logistique et comptable du festival, ainsi que 50 % des risques financiers.

Nous accouchons de la première édition du festival avec un beau succès, qui laisse espérer à tous les partenaires de ce projet risqué et ambitieux des jours meilleurs.

En septembre 1994, alors que Athanor et Francorizon repartaient sereinement, nourris de nouvelles idées pour une seconde édition, nous apprenons que nos deux autres partenaires d'origine, Impact Diffusion et l'Office du Tourisme de Spa, négocient à notre insu directement avec Jean-Louis Foulquier (des Francofolies de La Rochelle). Ils signent, sans nous, une nouvelle convention qui engage le festival pour les trois années suivantes. Cette manœuvre délibérée nous évinça définitivement de l'organisation !

Une fois la direction récupérée, ils ont bien tenté de nous intégrer malgré tout dans l'organisation à l'édition suivante, nous proposant d'en assurer la programmation. Représentant avant tout les enjeux éthiques et artistiques de ce festival, nous ne pouvions accepter de travailler sous la direction de personnes et structures qui représentent avant tout des enjeux commerciaux et politiques.

Notre erreur de jeunesse a sans doute été d'avoir signé avec les Franco de La Rochelle une convention de cession du label « Francofolies » d'une durée d'un an seulement. Francorizon travaillait en toute confiance et n'a pas pensé préserver ses intérêts sur du long terme. Il est vrai qu'au moment de la signature de cette convention en décembre 1993, le projet souffrait encore d'un manque de financement et rien ne garantissait la réussite de sa première édition !

Marc Radelet soulève dans son livre le fait qu'Athanor ait investi dans ce festival en fonds propres. Nous aimerions ajouter à cela qu'en plus de cet investissement originel et malgré notre évincement et celui de Francorizon, nous avons assumé pleinement nos responsabilités d'initiateur de projet et pris en charge 50 % du déficit de la première édition !

Pour une petite structure comme la nôtre, travaillant dans un secteur non lucratif, ce fut très lourd à porter. Fin 1995, très amoindrie par cet important investissement de deux années de travail, Athanor Production cessa ces activités artistiques au long terme. Reconvertie dans la production audiovisuelle, en 2000, elle relança de nouveaux projets et continue son chemin aujourd'hui encore.

Loin des divergences du passé qui ont tenu caché le rôle fondateur d'Athanor Production dans la création des Francofolies de Spa, nous souhaitons qu'aujourd'hui notre travail soit reconnu et que « l'Histoire » soit entendue et respectée.

Nous avons initié ce festival parce que nous étions portés par un idéal, pour notre Communauté et les artistes de grande qualité qui y travaillent. Par les temps qui courent, ne valait-ce pas la peine d'être souligné ?

Merci pour votre attention à ces propos que nous avons voulu sincères et transparents et qui n'ont d'autre objectif que de restituer le contexte et les faits qui ont vu naître les Francofolies de Spa. Pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus, nous joignons à ce courrier une version un peu plus fouillée de cette affaire.

Nous souhaitons à tous un bon festival 2009. On n'aura en tous cas pas fait cela pour rien !

Pour Athanor Production asbl
Anne Closset, administrateur

Bruxelles, le 15 juillet 2009

Rectification historique quant à la naissance des Francofolies de Spa

1 - Qui est Athanor ?

Athanor Production est une a.s.b.l. créée en 1989 pour proposer aux artistes contemporains de notre Communauté œuvrant pour les Arts de la scène, une structure de production, de diffusion et d'administration de leurs spectacles.

Entre 1989 et 1996, elle produit, et/ou diffuse 34 projets de musique, de danse et de théâtre, donne 689 représentations dans 239 lieux et 17 pays et crée la première édition des Francofolies de Spa.

Athanor Production ¹a travaillé avec Sabra Ben Arfa, Thierry Debroux, Opus Théâtre 3, Zap Mama, Cie Na, Cie Vicente Saez, Cie Ernesto, Cie Un oeuf is un œuf, Cie Theatropolitain, Philippe Tasqin, Vincent Trouble, Christiane Stefanski, Marla Glen Band, Madredeus, Michel Legrand, les Ryth'Miss, Jean Claude Bérutti, Rahim El Asri, Lokua Kanza, Doriane Moretus, Sapho, Clarika, Mario Chenart, I Muvrini et défendu une trentaine de groupes musicaux étrangers via son catalogue.

Fin 1995, affaiblie par la perte du projet « Francofolies de Spa », l'asbl décide d'arrêter ses activités et se consacre six mois encore à la rédaction d'un bilan moral adressé à tous les acteurs culturels : « Aux Suivants ! ».

Depuis 2000, l'asbl s'est réorienté vers le domaine audiovisuel. Elle a produit deux films documentaires « Parle » et « Au-delà », une création radiophonique « Derrière chez moi », réalise des films de commandes, des ateliers, des captations de spectacle.

2 - Initiation d'un projet de festival

Début de l'automne 1992, après quatre années de travail intense et peu lucratif, l'équipe d'Athanor fait le constat qu'il est très difficile de trouver des dates de concert pour ses chanteurs et groupes belges, tant sur le plan national qu'international.

A cette période, les festivals de Dour et Couleur Café commencent à faire parler d'eux. Notre expérience avec les Zap Mama nous a appris qu'un festival, comme Le Printemps de Bourges, peut jouer un rôle majeur dans le lancement d'un groupe. Notre réflexion aboutit à la décision d'essayer de monter un festival d'envergure en

¹ L'équipe d'Athanor en 1994:

Anne Closset : fondatrice, coordinatrice et initiatrice des projets

Michel Durieux : Suivi des projets musicaux

Florence Hecquet : Suivi des projets, secrétariat

Pierre Burnotte : Suivi administratif des projets et artistes et comptabilité

AG : Marisa Ameli, Anne Closset, Jean-Louis Gilles, Alain Reisenfeld, Michel Durieux, Jean-Marie Wynants, Jean-Pascal Ledoux, Didier Schretter,

Communauté Française, où les artistes trouveraient une plate-forme de lancement à la fois nationale et internationale.

Pour répondre à cette double ambition, et faciliter aussi une recherche de financement, il nous semble intéressant à l'époque de tenter une association avec un festival à l'étranger. Nous pensons alors au Printemps de Bourges et aux Francofolies de La Rochelle. Le premier nous séduit par son éclectisme musical et le travail de fond qu'il réalise dans les régions et en amont du festival avec les jeunes groupes. Le second nous intéresse dans l'acte de résistance qu'il propose sur un marché musical envahi par les productions anglo-saxonnes et par son envie de créer des plate-formes internationales.

Nous prenons contact avec Pierre Collard-Bovy, spécialiste reconnu de la chanson française, qui nous avait confié lors d'une rencontre qu'il rêvait de créer un festival de chanson.

Ensemble, Pierre Collard-Bovy et Athanor Production se mettent au travail pour imaginer et créer ce festival. Pierre en serait la figure de proue et son plus humble représentant.

En son sein, Athanor délègue la gestion de ce projet à Michel Durieux. Il travaillait pour Athanor Production depuis deux années dans le secteur musical.

Précisons qu'à l'époque Athanor est une association non lucrative indépendante, dont l'équipe travaille essentiellement bénévolement. Le fait d'envisager la création d'un festival était une manière de créer pour la structure une plus grande assise professionnelle et une visibilité accrue de ses réalisations, en espérant bien sûr qu'au fil du temps, elle puisse consolider son assise financière.

3 – Les premières démarches

De novembre 1992 à août 1993, différents contacts et démarches sont entrepris par Athanor Production pour mettre en place les bases de ce qui allait devenir le festival dont nous rêvions avec Pierre Collard-Bovy.

Avec quel festival s'associer ? Jean-Louis Foulquier, directeur des Francofolies de La Rochelle, avait envie depuis plusieurs années de créer une édition belge. Son intérêt et son engouement nous oriente très vite vers les Francofolies. Commence alors une négociation pour une collaboration qui préserverait l'indépendance de l'édition belge, ce qui nous semblait primordial. Indépendance de programmation, d'organisation et de gestion financière.

Dans quelle ville créer ce festival ? Nous entreprenons différentes démarches auprès des villes de Liège, de Bruxelles et de Spa, pour envisager les possibilités de collaborations. A l'été 1993, nous décidons de travailler avec la ville de Spa, compte tenu de son histoire avec la chanson française, mais surtout de possibilités de partenariat beaucoup plus engagées qu'avec les autres villes.

Quelle structure va porter le Festival ? Il nous semblait évident qu'il fallait créer une structure administrative autonome et indépendante d'Athanor Production et de ses activités. C'est avec Pierre Collard-Bovy que nous créons en août 1993, l'asbl Francorizon, dans laquelle Michel Durieux nous représente comme administrateur.

Nous confions la recherche de sponsoring et les relations publiques à la S.A. Impact Diffusion, une agence de communication événementielle dirigée par Jean Steffens. Il sera également invité à siéger dans Francorizon comme troisième administrateur. L'asbl a comme siège social les bureaux d'Athanor à Schaerbeek.

Francorizon devient l'organisateur du festival mais n'a aucun fonds propre. C'est l'équipe d'Athanor qui derrière Francorizon travaille à la création et la coordination générale du festival. Toutes les décisions sont prises en étroite collaboration avec Pierre Collard-Bovy.

Francorizon signe en décembre 1993 une convention avec les Francofolies de la Rochelle. Celle-ci cède pour une année le droit exclusif d'utiliser le vocable « Francofolies » sur le territoire belge, en échange de quoi La Rochelle perçoit une rémunération de 900.000 FB, additionnée d'une recette de 5 % sur la billetterie.

4 - La première édition des Francofolies de Spa s'organise

La répartition des responsabilités et des tâches pour le festival qui est programmé le 27 et 30 juillet 1994 :

La partie visible de l'iceberg Francorizon:

Francorizon prenait en charge :

- la coordination générale du festival
- la programmation artistique
- la recherche de financement publique
- la recherche de sponsoring
- les relations publiques
- la communication avec les professionnelles
- la communication avec la presse

L'Office du tourisme de Spa prenait en charge :

- la coordination logistique
- la gestion comptable

Une association momentanée civile a été signée le 29 mars 1994 entre Francorizon et l'Office du Tourisme, du Thermalisme et des Fêtes de Spa, qui désigna un comité de direction composé d'un représentant de Francorizon, Pierre Collard-Bovy et un représentant de L'OTTF, Joseph Houssa (Bourgmestre Sénateur PRL).

Les dessous de l'iceberg Francorizon :

Michel Durieux engagé par Athanor et Pierre Collard-Bovy prenaient en charge la coordination générale du festival.

Athanor Production prenait en charge :

- la programmation artistique
- la recherche de financement publique
- la communication avec les professionnelles

Il est à noter que Pierre travaillant plein temps pour la RTBF, il intervenait plus dans les contacts privilégiés et participait aux décisions.

Impact Diffusion s'occupait :

- de la recherche de sponsoring
- des relations publiques

La communication avec la presse était assurée par Marc Radelet, engagé par Francorizon à l'époque. La direction technique était assurée par Pierre Mercier.

5 - Après la première édition

Nous avons investi et travaillé énormément à la création de ce festival. Nous étions jeunes, idéalistes et professionnels. Avec ce festival nous faisons un sacré pari sur l'avenir. La première édition du festival a rencontré un succès unanime et nous laissait envisager un avenir prometteur. Bien sûr ce n'était qu'un début, il restait encore beaucoup à affiner, développer, consolider.

Cette première édition nous a aussi laissé un déficit, dont il était convenu qu'il serait pris en charge comme suit : 50 % pour Francorizon, 50 % pour L'OTTF.

Francorizon n'ayant aucun fonds de roulement, c'est Athanor qui porta ce déficit assumant ainsi pleinement la responsabilité et la naissance de son projet.

En septembre 1994, après un court repos bien mérité, nous essayons en vain de contacter l'OTTF et Impact Diffusion pour faire le bilan. Nous tentons de prendre contact avec Jean-Louis Foulquier des Francofolies de La Rochelle pour travailler sur une nouvelle convention qui doit nous conforter et ce pour plusieurs années. Celui-ci aussi répond aux abonnés absents !

Dès lors, nous comprenons que quelque chose se trame à notre insu : une manœuvre d'évincement et de récupération qui se confirmera début octobre.

L'OTTF et Impact Diffusion ont décidé de faire l'édition suivante sans nous. Et sans devoir éponger le déficit propre à toute première édition. Le festival de La Rochelle profitera aussi de cette situation pour revoir sa position.

6 - Pourquoi une telle manœuvre ?

Nous ne pouvons répondre à la place de ceux qui ont repris depuis 1995 la direction de ce festival, et vous laissons le soin de leur poser la question. Mais voici quelques éléments de réponse qui selon nous ont influencé le cours de choses :

- Le festival était une réussite et promettait à tous de beaux jours sous le soleil.
- Jean-Louis Foulquier tentait de négocier à la hausse ses intérêts financiers. Il voulait désormais 10 % sur la billetterie et une augmentation de sa rémunération, ce à quoi nous résistions fortement.
- Il y avait un conflit d'intérêt entre l'équipe initiatrice du projet que nous étions qui défendait avant tout des intérêts artistiques, ceux des chanteurs et musiciens issus de la Communauté française de Belgique et Impact Diffusion (Jean Steffens) qui défendait des intérêts commerciaux ainsi que l'OTTF de Spa en défendait d'autres.
- Cette équipe dirigeante était basée à Bruxelles, et non dans la région de Spa (alors que le projet l'était).
- Nous avons été trop confiants, sans prendre le temps de nous prémunir dans les négociations et les conventions. Les parties qui traitaient avec nous savaient que nous n'avions pas assez d'argent et d'années devant nous pour faire valoir nos droits en justice.

7 – Pour aller au bout de notre envie

À la suite de longues réflexions et après avoir retrouvé assez de confiance dans notre potentiel et nos capacités, nous tentons le tout pour le tout. Nous décidons de mettre en place un autre festival de chanson, sans le label Francofolies et sans la ville de Spa. Ici, le nous, c'est Francorizon, administré par Pierre Collard-Bovy, avec Michel Durieux et Pierre Burnotte qui représentaient Athanor. Jean Steffens (Impact Diffusion) se retire de Francorizon.

Eric Tomas (PS), Ministre de la Culture de l'époque, continuait à nous faire confiance. Les professionnels de la musique et les artistes aussi. Après de nouvelles prospections à Huy et à Liège, nous avons décidé d'implanter ce nouveau festival dans la ville de Liège.

La tension était grande, Spa tentait de monter les Francofolies et notre nouvelle initiative mettait en péril la réussite de leurs projets. Le Ministère refusait de financer deux festivals, il nous faisait confiance et il avait décidé de continuer avec nous.

Nous sommes en avril 1995, notre festival est prévu pour la mi-juillet. Les élections régionales planifiées au mois de septembre sont anticipées à début juin. Un représentant du cabinet Tomas nous contacte et nous annonce qu'étant donné les élections anticipées, le Ministre a dû réexaminer ses choix. Il a finalement décidé de soutenir la deuxième édition des Francofolies de Spa. Nous annulons donc le Festival de chanson de Liège.

Notre histoire avec les Francofolies de Spa s'arrête là. Il est important pour nous de la faire entendre. Nous espérons qu'elle pourra compléter ou rectifier celle que vous connaissez déjà.

**Pour Athanor Production asbl
Anne Closset, administratrice**